

Le Lien des 3 provinces

Bulletin de la Communauté de Communes des 3 provinces - Semestriel n° 9 - Septembre 2019

Culture et numérique : Cap vers l'avenir



Communauté
de Communes

des 3 provinces

SOMMAIRE

LA VIE COMMUNAUTAIRE 2 À 4

PROJET EN COURS 5

SERVICES / FINANCES 6/7

AGENDA / DÉMARCHES 8

Projet d'Aménagement

À l'ère du numérique, l'accès à Internet est essentiel pour les particuliers pour de nombreuses actions du quotidien : démarches administratives, achats, organisation des déplacements, etc.

Les nouveaux usages nécessitent une vitesse de transmission importante : formation scolaire, maintien à domicile et suivi médical, etc. L'enjeu est également de taille pour le secteur économique et la compétitivité des entreprises.

Aujourd'hui, il existe une pluralité de solutions permettant d'avoir accès à Internet : ADSL, réseau radio, satellite ou encore 4G. Dans les zones urbanisées, le déploiement de la fibre optique est assuré par les opérateurs privés, à leur frais. Dans les zones rurales, c'est l'initiative publique qui va permettre ce déploiement.

> Un investissement de 2 800 000 €

La Communauté de communes des 3 provinces a signé en 2017 une convention avec Berry Numérique anciennement Syndicat Mixte Ouvert Touraine Cher Numérique, visant à mettre en œuvre le projet d'aménagement numérique.

Les différents volets du projet

1. Le déploiement du réseau en fibre optique à très haut débit sur les communes de **Sancoins et Mornay-sur-Allier** ;
2. La montée en débit radio pour les communes de **Chaumont et Véreux** ;
3. L'opticalisation* des Nœuds de raccordement abonnés (NRA) situés à **Augy-sur-Aubois, Givardon, Neuilly-en-Dun et Neuville-Barrois** - prise en charge par l'opérateur Orange

*raccordement en fibre optique des centraux téléphoniques, qui permet d'apporter un haut débit satisfaisant.

Le projet porté par Berry Numérique, qui s'inscrit dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique lancé par le Conseil départemental en 2012, est subventionné par l'Europe, l'Etat, la Région Centre Val de Loire et le Département du Cher.

La Communauté de communes participe à hauteur de 20 % pour la réalisation de ces travaux, soit **560 000 €**.

> Le réseau Atout 18 : mode d'emploi

Suite aux travaux réalisés par Berry Numérique, les communes de Chaumont et Véreux ont bénéficié d'une montée en débit radio (rayon d'effet à 6 km environ).

Les habitants de ces communes peuvent désormais disposer d'un accès internet haut débit performant (passant de 6 à 20 Mbits/s), et suffisant pour bénéficier de nouvelles offres disponibles ; **Ozone** et **Nordnet** sont les deux fournisseurs d'accès proposant ces offres Radio.

L'ÉDITO

Ce nouveau numéro du Lien des 3 Provinces est le dernier avant les élections de mars 2020.

La Communauté de communes a pour rôle de mener les actions que lui transfèrent les communes et qui les concernent toutes les 11.

Nos trois axes, jeunesse, culture et économie, sont en pointe en 2019.

La Médiathèque des 3 Provinces a été inaugurée le 28 juin dernier. Outre que le bâtiment est devenu « Bâtiment Basse Consommation », une de nos actions pour la planète, la Médiathèque s'engage dans le numérique et se veut un lieu pour tous, accueillant et moderne. En vue d'accroître l'attractivité, en particulier vis-à-vis des jeunes, une deuxième tranche, intégrant le garage, pourrait permettre d'avoir une salle pour l'image et le son. Les budgets ne permettaient pas de tout faire à la fois.

Le Centre de loisirs vient de voir ses travaux démarrés. Il était devenu inadapté, avec une fréquentation de plus en plus importante. Les locaux devraient s'ouvrir pour les vacances de février ou de printemps 2020.

Le très Haut Débit, par la fibre optique se déploie actuellement sur les communes de Mornay et Sancoins. C'est une arrivée que les entreprises attendent avec impatience.

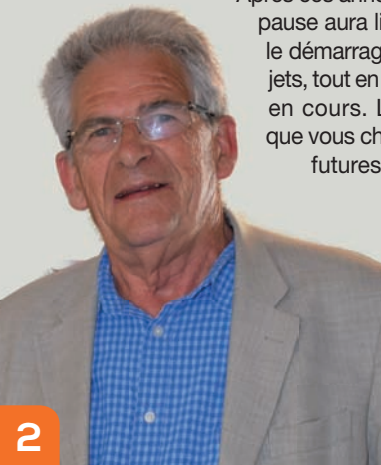
Depuis 1 an une animatrice économique agit sur le terrain, en appui aux entreprises commerciales, artisanales, industrielles ou encore de services. C'est un relai qui pourrait permettre d'inverser la tendance négative actuelle, mais nécessairement accompagné d'une action de revitalisation de Sancoins.

La Halte-garderie qui fait le plein tous les vendredis, en plus du Relais d'Assistants maternels, répond aux besoins des parents et des jeunes enfants. Pour les plus grands, l'ALSH et le PAEJ s'associent pour intervenir auprès des jeunes de plus de 12 ans. L'acquisition de l'ancienne maison médicale va permettre d'avoir un local pour ces jeunes et pour l'Ecole de musique qui se profile.

Après ces années très denses, une pause aura lieu cet automne sur le démarrage de nouveaux projets, tout en finalisant les actions en cours. Les nouveaux élus que vous choisirez définiront les futures priorités, selon les mandats que vous allez leur confier.

Paul Bernard

Président de la Communauté de Communes des 3 provinces



ement Numérique



« C'était une demande forte de nos entreprises locales, à laquelle nous avons répondu. Connexion fiable, débit plus important, fonctionnalités développées (e-commerce, formation à distance) : la fibre optique constitue un atout de taille pour nos entrepreneurs implantés à Sancoins ou en devenir. »



► **Pierre GUBLIN,**
Vice-président en charge des
Finances, du Développement
économique et touristique
et de la gestion de l'Espace
aquatique.

► Fibre optique : travaux en cours

Les travaux ont démarré au premier trimestre 2019 et s'achèveront dans les prochaines semaines : un chantier de grande ampleur pour créer les infrastructures de génie civil et les câblages nécessaires.

Une importante étape est maintenant engagée : celle du raccordement : 140 km de câbles et environ 900 boîtiers à installer, près de 65 % des foyers de la Communauté de communes seront ainsi couverts.

L'ouverture à la commercialisation sera effective dans le courant du 1er semestre 2020. Une réunion publique sera organisée cet hiver par Berry Numérique, en présence des fournisseurs d'accès Internet.



❓ Foire aux questions

J'ai reçu une offre d'abonnement pour la Fibre optique. Puis-je m'engager dès à présent ? Berry Numérique et son délégataire Berry Fibre Optique n'ont pas encore mené d'action commerciale sur place, le réseau n'étant pas ouvert. Nous invitons à cet égard, les administrés à la plus grande vigilance quant à certaines démarches commerciales abusives.

Quels sont les frais annexes à prévoir pour un abonnement Fibre ? Lorsqu'un particulier prend un abonnement, le raccordement est effectué par un technicien. Si le fourreau est inaccessible ou inexistant, sa remise en état ou sa mise en place sera à la charge du propriétaire. Dans le cas où une réparation est requise sur le domaine public, c'est Berry Numérique qui prendra à sa charge les travaux. En fonction du fournisseur, des frais d'ouverture de ligne peuvent être demandés.

Quelles perspectives pour les communes non concernées par l'installation de la Fibre ? Un déploiement complémentaire est à l'étude dans le département du Cher. Il pourrait être lancé dès 2021.

Quelles sont les solutions d'accès Internet en dehors de la Fibre, de l'ADSL et du réseau radio ? Dans ces cas, l'accès à Internet peut se faire :

- par satellite : une aide financière peut être accordée : renseignez-vous auprès de Berry Numérique
- via une offre 4G mobile : prenez contact avec un opérateur de téléphonie mobile.

MÉDIATHÈQUE

Passage à l'heure du numérique

Après 5 mois de travaux, c'est dans un espace plus lumineux et spacieux que les usagers de la bibliothèque sont à nouveau accueillis.

Avec pour objectif de faire de la médiathèque un lieu alliant détente, rencontre, et culture, elle a bénéficié non seulement d'un programme complet de réaménagement spatial mais également d'une rénovation thermique. Pour compléter cette transformation, la bibliothèque devient « médiathèque des 3 provinces ». Ce nouveau nom insiste sur le caractère fédérateur et structurant de l'équipement sur le territoire. Dans ce nouvel environnement, les usagers pourront trouver à côté du prêt traditionnel de livres, CD, DVD, un espace numérique, un accès WI-FI et une borne d'écoute. Grâce à leur abonnement, les lecteurs pourront accéder aux ressources numériques proposées par la Médiathèque Départementale du Cher, livres, films et musique.



Les rendez-vous

- ✓ **Bébés Lecteurs** (11h00) : 28 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 30 décembre
- ✓ **Atelier Echecs** (14h30) : 21 septembre, 5 octobre, 23 novembre, 7 décembre et 21 décembre
- ✓ **Ciné-goûter** (15h30) : 23 octobre et 30 octobre

> Les travaux réalisés

Les locaux ont bénéficié d'un réaménagement total afin de mettre l'accent sur la fluidité des circulations et la création d'un cheminement à travers la remise en état et la modernisation des éléments intérieurs (éclairage, faux plafonds, sols, etc.), le remplacement du mobilier (rayonnage, banque d'accueil...) et l'installation d'une grainothèque. La modernisation du réseau informatique réalisée cet hiver permettra également d'accueillir de nouveaux outils numériques, au gré des besoins. Sensibilisée aux questions environnementales, la médiathèque a également bénéficié d'un programme de

rénovation thermique pour accéder au label BBC Rénovation : isolation thermique des murs, changement de la chaudière et des huisseries, installation d'un système de ventilation double-flux. Autre nouveauté à venir : la création d'un espace détente aménagé à l'extérieur...

> Coût de l'opération

- Études & Frais divers : 23 690,00 € H.T
- Travaux & mobilier : 226 024,57 € H.T

> Subventions

- État (Concours Particulier des bibliothèques) : 106 733 €
- Région Centre Val de Loire (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) : 38 900 €
- Département du Cher (Contrat de Territoire) : 54 764 €

INFORMATIONS PRATIQUES

Du 1^{er} septembre au 30 juin, la médiathèque est ouverte :

Lundi, Mardi et Vendredi : de 16h30 à 18h00
Mercredi et Samedi : de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Du 1^{er} juillet au 31 août, la médiathèque est ouverte :

Lundi et Mardi : de 16h30 à 18h00
Mercredi et Samedi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Place du champs du puits - 18600 SANCOINS - ☎ 02.48.77.50.71 bibliotheque@cc3p.fr



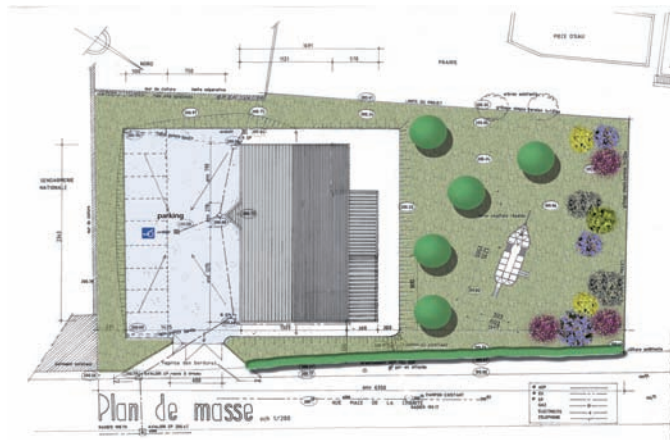
Inauguration en présence (de gauche à droite) de Pierre GUIBLIN, Maire de Sancoins, Pascal AUPY, conseiller départemental, Michelle GUILLOU, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de la culture, Serge Méchin, Président du Pays Loire Val d'Aubois et conseiller régional, Paul BERNARD, Président de la Communauté de communes des 3 provinces et Claire MAYNADIER, Sous-préfète de Saint-Amand-Montrond

> Réaménagement de l'Accueil de Loisirs

> Les objectifs

Les élus communautaires ont approuvé le programme de travaux visant à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants de l'ALSH et des conditions de travail du personnel, à travers :

- des aménagements extérieurs : accessibilité PMR, aménagement paysager, etc.
- un agrandissement et une reconfiguration interne des locaux : création d'une pergola, développement de la modularité des espaces, installation d'un dispositif de climatisation, etc.



> Pendant les travaux

Les travaux engagés en ce mois de septembre, devraient se terminer au premier trimestre 2020.

Durant cette période, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement s'installera temporairement dans d'autres locaux ; les informations sont disponibles auprès du service et sur notre site internet.

Le Relais Assistants Maternels recevra les parents et assistants maternels lors de permanences à l'Hôtel communautaire (rue Pierre Caldi, à Sancoins). Les ateliers d'éveil se dérouleront à la Médiathèque des 3 Provinces (place du Champs du Puits, à Sancoins)

Les ateliers de l'Espace de Vie sociale du Mardi matin auront lieu dans les locaux du PAEJ, rue Fernand Duruisseau, à Sancoins.

> École de Musique

La création d'une Ecole de musique sur les Communautés de communes des 3 Provinces et du Pays de Néronde se précise.

L'enquête réalisée en 2018 a confirmé la forte demande en la matière.

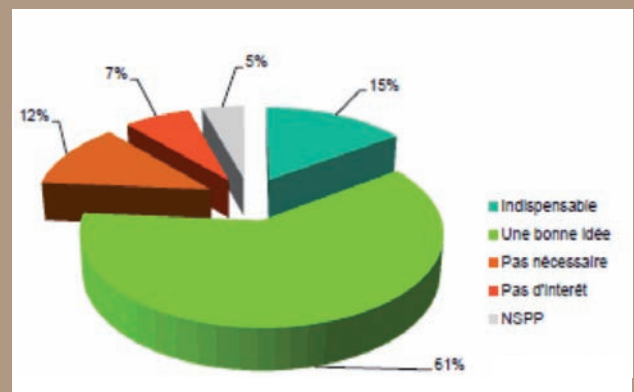
Depuis plus d'un an, un groupe de travail associant les acteurs locaux dont l'école privée de Mornay, l'Union musicale de Sancoins et les Sonneurs nérondais, appuyé par les services du Département, approfondit cette question. La définition du fonctionnement (instruments, locaux, recrutement des enseignants) prend plus de temps que prévu. Mais le projet avance toujours et l'association qui sera appuyée financièrement par les deux intercommunalités prend forme, pour une ouverture de l'école programmée en 2020.

Résultats de notre enquête* : les chiffres clés

224 participants dont :

- 4/5 de moins de 15 ans
- 1/5 pratiquent la musique

76 % d'avis favorables à la création d'une école de musique (participants résidant sur le territoire intercommunal)



*Enquête réalisée du 17 septembre au 19 octobre 2018 sur les territoires des Communautés de communes des 3 Provinces et du Pays de Néronde

> Transfert de l'Office de tourisme

Le Conseil communautaire a voté le transfert de compétence « promotion du tourisme, dont les offices de tourisme » au Pays Loire Val d'Aubois. Tout en réduisant nos dépenses par habitant, l'objectif est promouvoir plus efficacement notre secteur, avec des accroches plus fortes comme la Loire ou le Bec d'Allier, et d'adapter la communication aux nouvelles pratiques des touristes sur Internet.

Le siège sera à la Tuilerie à la Guerche, mais nous avons demandé qu'une annexe soit maintenue à Sancoins, tout au moins durant la saison touristique. Les touristes de passage, comme les camping-caristes, ou les résidents de nos hôtels, gîtes et chambres d'hôtes sont demandeurs de ce service.

Enfance-Jeunesse Retour sur...

... La journée de la parentalité >

La troisième édition, organisée le samedi 18 mai a accueilli une centaine de personnes au Centre Oscar Méténier. Durant la journée, les familles ont partagé des temps conviviaux avec les partenaires associatifs et professionnels (CAF, MSA, REAAP, Département, Ligue de l'enseignement...); chacun a pu expérimenter les divers jeux et animation : ateliers judo et hand-ball, atelier sensoriel, atelier d'échec, un atelier marionnettes émotions à doigts, un atelier massage relaxant...



< ... Un été bien rempli

Cette année encore, suite au succès rencontré par les séjours pour les plus grands, deux mini-camps ont été organisés à Sidaillies pour les 6/8 ans et à la Loge des Gardes pour les 8/10 ans.

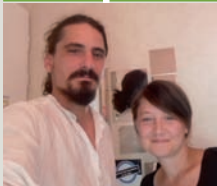
À noter dans vos agendas

Pour les 13/17 ans
Programme Jeunes
2019 : les journées
thématiques !

Jeu 21 novembre :
Journée « Archery game
et Sarbacane »



L'Espace de vie sociale : un partenaire actif sur le territoire



Olivier et Elodie vous accueillent au PAEJ toute l'année

Depuis ce début d'année, Point d'Accueil et d'Ecoute des Jeunes (PAEJ) a une nouvelle compétence : celle d'Espace de Vie Sociale. Lieu d'animation locale, cette structure de proximité offre un panel d'activités pour les enfants et leurs familles. L'EVS propose notamment des ateliers, ouverts à tous les habitants de la Communauté de communes, gratuits et sans inscription.

• **Ateliers thématiques** : Tous les lundis hors vacances scolaires de 10h00 à 11h30 : atelier créatif de 14h00 à 16h00 : atelier bricolage/jardinage/maraichage.

• **Ateliers parents/enfants de 0 à 6 ans : activités manuelles, jeux et/ou pause-café pour les parents avec ou sans leurs enfants.** Les mardis de 10h00 à 11h30 tous les 15 jours hors vacances scolaires à Sancoins. Les mercredis de 14h00 à 17h30 à Mornay-sur-Allier.



Réalisation d'une fresque à Mornay-sur-Allier

> **Point d'Accueil et d'Ecoute pour les Jeunes : 67, rue Fernand Duruisseau – Apt n°2 SANCOINS - ☎ 02 48 74 99 05 / 06 83 45 87 47 pass-age@acep-asso.fr**

Espace aquatique de l'Aubois



La saison estivale a été écourtée pour la réalisation de travaux : 60 000 € ont été consacrés à d'importantes réparations nécessaires du fait du vieillissement des équipements. Ceci n'a pas empêché, pour la 3ème année consécutive, d'accueillir le triathlon de Sancoins, dimanche 7 juillet, pour son épreuve de natation.

Côté animations, l'aquatrainning estival a fait peau neuve. Vous avez pu tester de nouveaux agrès : trampolines, tapis de course, rameurs, aquabikes, bodilegs...

Ce matériel est désormais disponible à la location.

Une nouvelle activité « Aqua Training » est également proposée dès cette rentrée.

> **Espace aquatique de l'Aubois : rue Macé de la Charité - SANCOINS - ☎ 02.48.76.85.79 ea@cc3p.fr**

Fourrière animale

Depuis son ouverture en 2015, la fourrière a intégré 11 nouvelles communes adhérentes pour une population totale de 13 500 habitants. En 2018, près de 70 chiens ont été accueillis avant d'être restitués à leur propriétaire ou pris en charge par la SBPA de Marmagne afin d'être proposés à l'adoption.

➤ **Fourrière animale : Les vieilles sablières - SANCOINS**
 ☎ 02.48.74.77.37 fourriere@cc3p.fr

Que faire si...

✓ ...vous trouvez un chien errant ?

Veillez-vous adresser à la mairie de la commune sur laquelle l'animal est trouvé.

✓ ... vous souhaitez récupérer votre chien à la fourrière animale ?

Prenez rendez-vous auprès du service ; une permanence téléphonique est assurée du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 1200 et de 13h00 à 16h30.
 Le Samedi : de 08h30 à 12h00



Service Public d'Assainissement Non Collectif

Tout propriétaire d'un immeuble, existant ou à construire, non-raccordé au réseau public de collecte des eaux usées (« tout-à-l'égout »), est tenu de l'équiper d'une installation d'assainissement non collectif (type fosse toutes eaux, par exemple).

Les rejets d'eaux usées (toilettes, douches, eaux de vaisselle...) peuvent présenter des risques pour l'environnement ou la santé si votre installation est défectueuse ou mal entretenue. Le SPANC est chargé de réaliser les contrôles (périodiques de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages) rendus obligatoires par les lois successives sur l'eau.

« Pour les habitations ayant fait l'objet d'une transaction immobilière, un contrôle périodique est réalisé annuellement, jusqu'au dépôt d'un dossier pour contrôle de conception. Le service SPANC est à votre disposition pour vous renseigner sur toutes les démarches à effectuer. »



➤ **Stanislas WIDOWIAK**
 Vice-président en charge de l'entretien du Patrimoine et des Équipements, de l'Environnement et de la gestion de la Fourrière animale



En cas de vente, des démarches sont à accomplir, à la fois par le vendeur et par l'acquéreur. Le propriétaire-vendeur doit fournir un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, précisant l'état de l'installation. En cas de non-conformité,

l'acquéreur dispose d'un délai légal d'un an après signature de l'acte de vente pour effectuer la mise aux normes.

Consultez le Rapport annuel sur la qualité et le prix du service sur www.cc3p.fr

➤ **SPANC : Hôtel communautaire - 21, rue Pierre Caldi - SANCOINS - ☎ 02.48.80.09.28 spanc@cc3p.fr**

LES FINANCES

Budget 2019

Le budget voté en avril dernier s'élève à près de **3 950 000 €**, dont **1 355 000 €** d'investissements : Aménagement numérique, Plan Local d'Urbanisme, modernisation de la bibliothèque, réaménagement de l'Accueil de Loisirs, etc.

« L'équipe de la Communauté de communes se verra complétée avec l'arrivée d'un nouvel agent chargé de la coordination et la mise en œuvre du projet stratégique de territoire sur un champ d'intervention large : enfance, jeunesse, parentalité, logement, vie sociale, accès aux droits. »



➤ **Isabelle PEREZ**
 Vice-Présidente en charge de la Culture, de l'Enfance-Jeunesse et des Transports scolaires



Signature de la Convention Territoriale Globale 2019 – 2022 le 5 juillet 2019

En juin, les élus communautaires ont approuvé l'achat de l'ancienne maison médicale pour un montant de 70 000 €. Après des travaux de mises aux normes, ces nouveaux locaux accueilleront la future école de musique ainsi qu'un espace dédié à nos jeunes.

De nouveaux moyens pour la politique sociale

La Communauté de communes vient de s'engager dans un Contrat d'animation avec le Conseil départemental, portant sur le développement des politiques sociales et de l'habitat. Ce nouveau dispositif de soutien à l'ingénierie garantit une aide financière maximale de 25 000 € sur la période 2019 – 2021.

Rappelons également, que pour mener à bien ses actions dans ce domaine, la Communauté de communes travaille en lien étroit avec le Département du Cher, CAF du Cher et la MSA Beauce Coeur de Loire dans le cadre d'une **Convention territoriale Globale de Services aux familles**.

L'État reste enfin un partenaire essentiel dans la réalisation de nos projets, à travers le **Contrat de ruralité**, qui pour cette année 2019, consacre près de 41 000 € au projet de réaménagement de notre Accueil de Loisirs.



Signature de la convention 2019 du Contrat de ruralité le 10 juillet 2019

Demandez le programme !

› Bouchures en fêtes

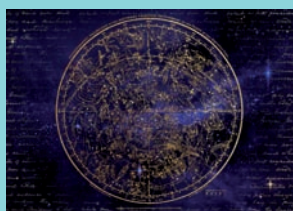
OPÉRATION « ON VOUS EMMENE » : Prenez place dans le bus pour assister au spectacle de Jean-Yves LAFESSE « Et LAFESSE c'est du POULET »

Le spectacle interactif rassemble 3 générations qui mêlent leurs fous rires au fil des blagues de Jean-Yves et des souvenirs de Germaine. Alors voilà, c'est l'histoire de Lafesse qui monte sur scène, perturbé par Germaine Ledoux qui surgit quand on ne s'y attend pas, mais qui surgit souvent... Germaine Ledoux en Guest Star et Jean-Yves Lafesse forment un duo infernal ! »

Samedi 9 novembre 2019 à 20h30, à la salle des fêtes de Blet. Départ de Mornay-sur-Allier, Sancoins et Sagonne
Renseignements : bibliotheque@cc3p.fr / 02.48.77.50.71



› À la médiathèque



La Fête de la Science est organisée chaque année par le Ministère chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour permettre à chacun de découvrir le monde des sciences et de rencontrer les femmes et les hommes qui font la science d'aujourd'hui. L'édition 2019 a pour thématique « Raconter la science, imaginer l'avenir ».

Du 5 au 13 octobre 2019, la Médiathèque proposera une sélection de ressources sur les progrès scientifiques à travers les âges, ainsi qu'une conférence.

Renseignements : bibliotheque@cc3p.fr / 02.48.77.50.71

À vos côtés dans vos démarches

La Communauté de communes a mis en place plusieurs dispositifs à destination de ses habitants et entrepreneurs.

Le service de groupement pour la vidange et le nettoyage des installations d'Assainissement Non Collectif vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels. Depuis la mise en place du service, en 2014, plus de 150 entretiens ont été réalisés par ce biais.

› Renseignements : spanc@cc3p.fr / 02.48.80.09.28

Aide BAFA : Ce dispositif s'adresse aux moins de 25 ans résidant sur le territoire. La Communauté de commune participe chaque année au financement de deux diplômés BAFA. La prise en charge varie selon les autres aides obtenues.

› Renseignements : alsh@cc3p.fr / 02.48.74.08.06

Aide aux commerces : Le service Développement économique apporte un conseil et un accompagnement aux entreprises locales et porteurs de projets. Un soutien financier peut également être apporté pour la réalisation de vos projets d'investissements à travers l'Aide à l'immobilier d'Entreprise et l'Aide aux Très Petites Entreprises.

En 2019, 3 entreprises ont déjà été subventionnées.

› Renseignements : aline.guilaumin@bge-cher.com / 02.48.80.09.28

